

académie  
Versailles

Versailles, le 7 novembre 2013

MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Le Recteur de l'académie de Versailles  
Chancelier des universités

**Rectorat**  
3, boulevard  
de Lesseps  
78017  
Versailles  
Cedex

à

Monsieur le Président de l'Université  
Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines

Dossier suivi par :  
Maryse  
DARNAUDGUILHEM  
Secrétaire Générale  
Adjointe

Tél :  
01 30 83 40 05  
Fax :  
01 39 50 02 47  
ce.sga2  
@ac-versailles.fr

SGA/MD/CM/2013  
N° 13-046

Objet : Examen de votre budget rectificatif n°1 de 2013 avec les services de la Direction régionale des Finances Publiques d'Ile de France

Lors de la réunion qui a eu lieu ce jour avec le contrôleur budgétaire régional, vos services et mes représentants, il est apparu que vous disposez actuellement d'environ 15 millions d'euros de trésorerie alors que les crédits nécessaires pour assurer les salaires de novembre et décembre sont évalués à 18 millions d'euros.

A ce stade de la gestion et conformément aux premières analyses partagées avec le contrôleur budgétaire régional, je vous demande de surseoir, sur la section de fonctionnement, à tous nouveaux engagements juridiques sur la gestion 2013 et à tous paiements en dehors de la rémunération des personnels.

En ce qui concerne l'investissement, tout nouvel investissement et tout paiement sont suspendus en dehors de ceux concernant la sécurité et le paiement des PPP.

Une proposition de modification du budget rectificatif N°1 pour 2013 va vous être communiquée dans les délais les plus rapides. Une copie de cette proposition sera transmise au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et à la Direction du Budget.

Mes collaborateurs sont à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires.

Le Recteur de l'Académie



Pierre-Yves DUWOYE